

Trois de nos camarades, désarmés, ont été lâchement assassinés à Montauban et à Toulouse. Un autre est dans un état critique. Il est tellement « facile » pour un lâche armé de tuer des personnes désarmées. Face à des soldats armés, je crois bien que ce tueur ne se serait pas manifesté ou aurait eu un sort beaucoup plus funeste !

Les interrogations sont multiples sur les causes de ces meurtres. L'Etat a déployé des dizaines d'enquêteurs. Oui, cela est nécessaire car cela est grave pour plusieurs raisons.

La première est que l'armée est un symbole de l'autorité de l'Etat. S'attaquer à l'un de ses membres, c'est aussi attaquer l'Etat.

La seconde est que laisser ces crimes impunis pourrait être lourd de conséquences. Que dire aux militaires, désarmés sur le territoire national, aux bases souvent gardées par de simples vigiles au nom de l'externalisation ? Quelle image aussi auprès de la communauté nationale de cette armée aguerrie mais incapable de faire face à cette ... menace intérieure, certes isolée aujourd'hui, mais qui pourrait faire école aujourd'hui pour des causes plus politiques ?

Le troisième est l'impact sur la communauté militaire. Il est surprenant d'entendre ces commentaires sur la « peur » qui la saisirait. La communauté militaire peut être inquiète. Elle n'a certainement pas peur car elle vit naturellement avec la peur, intégrée dans l'engagement militaire qui aboutit au courage nécessaire pour faire face. Si ce n'est pas le cas, le tueur aura réussi à instiller le doute.

Ces deux lâches agressions montrent donc que les militaires sont désarmés aussi bien psychologiquement que physiquement au sein de la société civile.

Désarmés psychologiquement car il ne leur vient pas à l'idée, étant au service de la nation, que certains éléments puissent les agresser sur le territoire national. Le souci de beaucoup d'entre eux de vivre comme « les civils » a aussi bien souvent éparpillé les militaires et leurs familles dans le milieu civil. Posons-nous la question de cas de crise ou d'une campagne terroriste. Quelle serait la situation des militaires isolés face par exemple à des menaces possibles sur leurs familles ? Savoir sa famille en danger est une menace pour le moral du soldat et pour son efficacité. Etre dispersé est une menace pour l'efficacité des armées dont la force s'appuie aussi sur sa capacité à agir collectivement.

Désarmés physiquement, car le port d'arme est tellement réglementé qu'il ne vient à l'idée de personne de l'autoriser pour les militaires, pourtant dont, paradoxe, le port et l'emploi de l'arme sont au cœur de leur métier. Cela est accordé aux gendarmes, aux policiers, aux douaniers (sauf erreur de ma part). Bien sûr, cela est encadré. Je n'entrerai pas dans le débat sur la présence de munitions ou pas, sous « emballage plastique » ou pas dans nos armes, situation que nous avons connue il y a quelques années. Cela a heureusement changé mais il y a sans doute une nouvelle étape à franchir pour qu'au moins il soit normal pour un cadre de disposer d'une arme de service bien sûr avec la législation adaptée. Cela aurait sans aucun doute un effet dissuasif et rassurant aussi bien pour la communauté militaire que pour une grande partie de la société civile.

L'armée et ses soldats doivent être capables d'assurer leur propre protection sur le territoire

national. Cela concerne aussi bien la protection des familles que la protection individuelle ou collective de nos soldats. Dans une société où la violence fait appel de plus en plus aux armes de guerre, où les symboles de l'autorité de l'Etat deviennent peu à peu des cibles, où les barrières morales s'affaiblissent avec la banalisation du recours à la violence illégale, il y a donc une nouvelle réflexion à mener et des solutions à envisager pour assurer « en temps et en tout lieu » la capacité des armées à remplir leurs missions au service de la République et de la Nation.